



73

FO DGFIP SAVOIE

CTL DU 18/11/2013

I) Bilan de l'activité de la DDFIP en 2012 :

Force est de constater :

- a) une augmentation significative du nombre de télédéclarants(+ 9,50% pour les particuliers, +36,12 % pour les professionnels.
- b) il en est de même pour le montant de l'impôt sur le revenu(+10,88%) .
- c) une baisse du montant du remboursement de la Prime Pour l'Emploi(PPE)-10,70% et de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune(ISF)-10,52%.
- d) une faible augmentation du remboursement des crédits de TVA(+2,33%) et de l'Impôt sur les Sociétés(+3,12 %).

II) Information sur le groupe de travail de l'accueil sur le site du Centre des Finances Publiques(CFP) de Chambéry- Bassens :

Une réflexion est en cours au sujet de l'accueil à laquelle l'organisation Syndicale Force Ouvrière participe étant donné que « cette vitrine » découle de la fusion et sa réaffirmation par la direction locale et générale.

« En proposant et en discutant avec la Direction on peut atténuer les éventuelles orientations pouvant être très néfastes envers le Personnel. »

III) Présentation de la réorganisation de la direction et de la rue Pasteur :

Au premier semestre 2014, la DIRCOFI, la BCR(Brigade de Contrôle et de Recherche), les deux Brigades de Vérification de Chambéry, la Paierie Départementale, les Services Sociaux rejoindront la rue Pasteur. Certains Services de la rue Pasteur seraient transférés à la DDFIP rue Jean Girard Madoux. A cette occasion les deux organisations syndicales(FO et la CGT) ont interpellé la direction au sujet du maintien du local syndical rue Jean Girard Madoux. Cette attribution du local ne peut pas être remise en cause au vu de l'effectif départemental de plus de 500 agents.

IV Les Ponts Naturels en 2014 :

La direction a proposé 5 ponts naturels : le vendredi 02 mai 2014, le vendredi 9 mai 2014, le vendredi 30 mai 2014, le lundi 10 novembre 2014, le vendredi 26 décembre 2014.

Après une âpre discussion, la direction a consulté les organisations syndicales.

Il n'y a pas d'ambiguïté, les ponts naturels permettent aux agents de la gestion publique de pouvoir souffler, respirer, face aux contraintes de caisse et d'accueil dans un contexte très difficile pour les trésoreries de proximité, spécialisées (TPH TPM Trésorerie Amendes Paierie Départementale, Trésorerie OPAC SAVOIE).

Il est nécessaire de rappeler que la Trésorerie Amendes est chargée d'encaisser les paiements en espèces des impôts du SIP de Chambéry.

V Modification du règlement intérieur des trésoreries de Saint Jean de Maurienne, Moutiers et Trésorerie Municipale :

Pour FO on ne peut pas aller à l'encontre de modifications de restrictions d'ouverture au public, afin de pallier au manque d'effectifs récurrent dans nos services, à condition qu'il y'ait eu un vote démocratique du personnel concerné et consultation, de celui-ci ; ce vote devant figurer au projet de modification du règlement intérieur transmis aux organisations syndicales dans un but de transparence. FO s'est abstenue pour les modifications des horaires CFP de Saint Jean de Maurienne et de Moutiers comme le vote prouvant la consultation des agents concernés n'était pas joint.

La direction, suite aux positions de certaines organisations syndicales, a décidé purement et simplement d'ajourner ces projets de modifications.

Pour FO on peut déplorer que les agents de la TPM qui avaient été consultés en exprimant leur vote favorable envers cette modification d'horaires, n'ait pas été accepté par la direction .

VI : Information sur la nouvelle affectation des IFIP Gestion Publique affectés dans les SIP, PRS et Trésorerie Amendes :

La direction nous informe que pour les IFIP (Inspecteur des Finances Publiques) Gestion Publique affectés localement en SIP , PRIS et Trésorerie Amendes ceux-ci ont dorénavant une **Mission Gestion**.

Informations et Questions diverses :

Infos Diverses :

- 1) la direction locale a informé les OS qu'elle a bénéficié d'un dégel de crédits à hauteur de 100000 Euros pour 2013.
- 2) installation d'ordinateurs pour l'accueil des professionnels dans 4 SIE.
- 3) lors de la rédaction de fiche de signalement dans le cadre d'agression verbale ou physique sur le lieu de travail et de son accueil téléphonique, nécessité de détailler les injures proférées à l'encontre des agents en vue de saisine du Procureur de la République par l'administration.
- 4) un nouveau marché concernant les transferts de fonds est en discussion .avec plusieurs opérateurs.

Question diverse :

Suite à question d'une OS, la direction a précisé que la gestion et la comptabilité de l'Hôpital d'Aix Les Bains seraient transférés à la TPH à compter du 1^{er} janvier 2015.

4 emplois de la trésorerie d'Aix Les Bains seraient transférés à la TPH. La direction à ce sujet a précisé qu'il n'y aurait pas départ volontaire d'agents de cette trésorerie mais dans le cas où des agents de la Trésorerie d'Aix Les Bains souhaiteraient une mutation dans le département, ils seraient prioritaires.

Vos représentants en CTL sont à votre écoute et disponible pour tous renseignements complémentaires :

Gilles FALCOZ
SIP CHAMBERY

Frédéric EXERTIER
1ère Brigade de Vérification de Chambéry

Notre site départemental :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/073/>